

# Evaluation des pratiques professionnelles

## Public ciblé

Professionnels de santé  Usagers

## Secteur

Sanitaire  Médico-social  Ville



Difficulté moyenne






Sans investissement/Moyen humain



Réalisé par :

**omedit**  
BRETAGNE

## Ressources et moyens

-  Infectiologue
-  Système d'information
-  DIM (Département d'Information Médicale)

## Format

Fiche méthodologique, Fiche de recueil des données, Grille de synthèse d'audit automatisée

## Méthode

Analyse de la pratique professionnelle en référence à des recommandations et selon une méthode validée comportant la mise en œuvre et le suivi d'actions d'amélioration des pratiques.

## Descriptif

Ces Evaluations des Pratiques Professionnelles (EPP) permettent de :

- Vérifier le respect des durées de traitement par antibiothérapie au regard des nouvelles recommandations de la SPILF publiée en mars 2017.
- Evaluer la prise en charge des infections urinaires dans les EDS et les EHPAD. L'audit s'inscrit dans une démarche régionale et a pour but d'améliorer les pratiques au vu des nouvelles recommandations de 2015. Cette méthode a été réalisée en collaboration avec ABRI.

## Comment se procurer l'outil

[EPP « Infections urinaires chez les sujets âgés »](#)

[EPP « Durée de traitement »](#)

## Contact



OMÉDIT Bretagne



14 avenue Yves Thépot, 29000 Quimper



[unitedecoordination@omeditbretagne.fr](mailto:unitedecoordination@omeditbretagne.fr)



[www.omeditbretagne.fr](http://www.omeditbretagne.fr)